

## Motion

### Mise à disposition du Conseil de ville d'indicateurs financiers pour chaque crédit qui lui est soumis

Le budget 2019 qui a été transmis aux membres du Conseil de ville dernièrement, prévoit un déficit de CHF 655'575.-. Ce budget est accompagné de la planification financière et d'un graphique présentant l'évolution de la dette et du plafond d'endettement en relation du flux de trésorerie sur la période 2013 – 2022 en considérant un remboursement sur 30 ans, alors qu'avant, il était considéré une durée d'amortissement de 25 ans.

L'analyse de ces documents montre que l'évolution de la capacité financière de la commune tendra à se réduire dans les prochaines années et qu'il est à craindre qu'à partir de 2020 – 2021 notre endettement effectif soit supérieur à ce que nous permettra le plafond d'endettement effectif en fonction des flux financiers.

Il ressort de cette analyse que notre capacité d'investissement net par année se situe aux alentours de 5 millions de francs. Malgré cette constatation, la planification financière proposée par le Conseil municipal sur la période 2019 à 2023 projette des investissements nets pour un montant annuel moyen de presque 7 millions de francs, ce qui est très supérieur à notre capacité effective d'investissement.

La mise en place de la comptabilité communale selon le modèle MCH2 dès 2020 aura également des influences sur la méthode d'amortissement qui pourrait se traduire par un affaiblissement encore plus conséquent de notre capacité d'investissements.

D'autres éléments se pointent également à l'horizon qui auront également des conséquences sur notre capacité d'investissement. Ceci est notamment le cas de la PF17 / RFFA qui engendrera une réduction des recettes fiscales en provenance des personnes morales d'environ 30 %.

L'ensemble de ces points montre que la planification actuellement présentée est particulièrement haute et ne correspond pas, loin s'en faut, à notre capacité financière. Il y a à terme un risque de surendettement pour notre cité avec les risques que cela pourrait engendrer en termes d'augmentation de la quotité d'impôt et de réduction des prestations.

Notre groupe ne souhaite nullement en arriver à ces extrémités et c'est dans ce sens qu'il demande au Conseil municipal de mettre à disposition du Conseil de ville des instruments de décision qui lui permettront de faire des arbitrages en toute connaissance de cause lors de la votation de crédits. Cet instrument doit reposer, à nos yeux, sur la planification communale des investissements établie par le Conseil municipal et être mis à jour régulièrement par l'administration communale.

La pratique actuelle, prévoyant pour chaque crédit, l'indication si la dépense est prévue dans la planification et les effets sur les frais financiers de la commune nous semble désuète et surtout insuffisante. Le Conseil de ville est en effet appelé à voter des crédits échelonnés dans le temps dont les effets additionnés sont conséquents sans qu'il ne dispose d'une vision globale, sauf celle précisée annuellement avec la planification financière et pour laquelle il ne peut se prononcer.

C'est pour pallier ces défauts actuels et pour donner des instruments adéquats en main des membres du Conseil de ville que nous demandons :

- La définition par le Conseil municipal d'un seuil d'investissement net annuel à ne pas dépasser dans sa planification financière annuelle ;
- l'adaptation des messages présentés au Conseil de ville portant sur des crédits avec les points suivants :
  - o pour les nouveaux crédits non planifiés, de même que pour les crédits planifiés, mais dépassant de plus de 15 % le montant prévu, la mise à jour de la planification financière et sa transmission au Conseil de ville avec le message ;
  - o pour les crédits dont les dépenses sont planifiées, la preuve que les seuils d'investissement net annuel seront respectés.

Porrentruy, le 15 novembre 2018

Le groupe PDC-JDC



A collection of approximately 15 handwritten signatures in blue ink, arranged in two columns. The signatures are highly stylized and vary in complexity. The right column includes a signature that appears to be 'Budin' at the top, followed by several other signatures, and the name 'ANNE' and 'Gervier' written in a more legible script at the bottom right.